



01 Accès aux notes de vos enfants.

publié le 30/08/2011 - mis à jour le 04/09/2013

Chaque responsable légal possède son propre identifiant et son propre mot de passe (qui sont remis par l'intermédiaire des élèves, à la rentrée).

Cet identifiant et ce mot de mot de passe permettent de consulter :

- **les notes** , au fil de leur saisie par les professeurs. La note jointe précise les conditions de mise en ligne de ces notes.
- **les bulletins trimestriels** consultables en ligne dès le soir du conseil de classe ou le lendemain au plus tard (mais qui sont toujours envoyés par courrier)
- **les absences** des élèves, telles que notées par le service de vie scolaire

En cas de perte, vous pouvez nous contacter via ce site et nous vous renverrons vos données par courriel. Cliquez sur le lien ci-dessous pour accéder aux notes.

Portfolio



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.